

## Conseil Municipal du 8 avril 2014

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau, Désiles, Coignard, Gervais, Rapicault, Ms Ledru, Lecomte, Aim, Buon, Cadaouen-Renou, Clément, Esnault, Faucher, Merouze

Absents excusés : M Aim procuration M. Faucher.

### 1. Elections des délégués aux syndicats intercommunaux

Après élection au scrutin secret pour chaque syndicat, sont élus à l'unanimité et au 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- Délégués au Sivos Soultré, Nuillé, Ardenay :  
Titulaires, Didier Fouché, Catherine Drouineau  
Suppléants : Mélanie Rapicault, Thierry Faucher
- Syndicat du Dué et du Narais  
Catherine Drouineau et Caroline Coignard
- Syndicat du Jalais  
Titulaires : Catherine Drouineau et Maurice Buon  
Suppléants : Caroline Coignard et Christelle Désiles
- Centre Social de Montfort  
Titulaire Michel Lecomte  
Suppléant : Maryline Gervais

### 2. Nomination des commissions

Didier Fouché, le Maire, est membre de droit de toutes les commissions

- Communication et loisirs  
Stéphane Ledru, Michel Lecomte, Caroline Coignard, Christelle Désiles, Mélanie Rapicault.
- Voirie et chemins  
Michel Lecomte, Maurice Buon, Richard Cadaouen-Renou, Denis Clément, Stéphane Esnault, Christian Merouze.
- Gestion de l'eau  
Catherine Drouineau, Richard Cadaouen-Renou, Denis Clément
- Finances, marché et budget  
Stéphane Ledru, Michel Lecomte, Catherine Drouineau, Bruno Aim, Maurice Buon, Richard Cadaouen-Renou, Denis Clément, Caroline Coignard.
- Travaux, énergie et bâtiments  
Catherine Drouineau, Maurice Buon, Richard Cadaouen-Renou, Denis Clément, Stéphane Esnault, Thierry Faucher, Maryline Gervais, Christian Merouze.
- Vie sociale et Associative + CCAS  
Michel Lecomte, Maurice Buon, Christelle Désiles, Maryline Gervais.

Les 4 membres hors conseil Municipal seront Yvette Berger, Nathalie Evrard, Régine Sepré et Gilbert Papin.

- Proposition pour la commission des Impôts :  
(Voir liste sur l'ordre du jour de la réunion)
- Délégués des élus au CNAS : Stéphane Esnault,
- Représentant défense : Michel Lecomte
- Sécurité routière : Bruno Aim

### 3. Délégation du conseil Municipal au Maire

A l'unanimité le conseil Municipal décide de donner délégation au Maire, pour lui permettre pendant la durée du mandat, de prendre un certain nombre de décisions, sans avoir à consulter le CM, pour faciliter l'administration de la commune. (Voir la délibération)

### 4. Indemnités des élus

M. le Maire expose au conseil que l'indemnité maximale du Maire et des 3 adjoints est de 25 431€ par an. Après concertation, tous ont décidé

- de ne pas prendre la globalité de cette somme, mais seulement 19 251€,
- d'indemniser le conseiller délégué à la salle des fêtes et les conseillers municipaux

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité, avec effet au 28 mars 2014 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de :

- Maire à 21.80% de l'indice 1015 = 9 944.64
- Adjoint à 6.80% de l'indice 1015 = 3 102 x 3 = 9 306
- Conseiller municipal délégué à la salle des fêtes:1.98% de l'indice 1015 = 903.23
- Conseillers municipaux à 0.27% de l'indice 1015.= 123.16 x 10 = 1 231.60

Au total 21 385.47€ soit une économie pour la commune 4 046€ par an pendant 6 ans.

### 5. Fiscalité

Le conseil décide de réunir la commission des finances le 16 avril pour préparer le conseil du 24 avril qui en décidera.

### 6. Questions diverses

- Limitation de tonnage Grande Rue :  
Considérant que le village est traversé par une voie départementale mais que c'est la commune qui l'a financée,  
Considérant qu'il existe des précédents dans la limitation de voiries départementales le conseil décide de demander au conseil Général la limitation à 7 t 5 pour protéger les nouveaux aménagements du bourg.
- Statuts du syndicat du Dué et du Narais : Le conseil prend à une nouveau une délibération adoptant les nouveaux statuts et annexe ces statuts à la délibération.

- Compte rendu communauté de communes : Par M. Ledru, réunion du 7 mars 2014 : Comptes administratifs 2013 et vote du budget 2014 pour le budget général, le centre équestre, la ZAC de l'épine, la ZAC de Connerré, le SPANC.  
Une enquête publique sur l'accès autoroutier de Connerré aura bientôt lieu  
Augmentation de la fiscalité locale de 4 %  
Centre aqualudique : développement  
Nouveau système remplaçant OSEO
- Nom de domaine : M. Ledru informe le Conseil qu'il y a lieu de renouveler l'abonnement des noms de domaines, pour l'hébergement du site internet de la commune.  
Le conseil décide de renouveler ces abonnements dont le montant lui sera remboursé: Soit 6.99€ pour l'un et 21.99€ pour l'autre.
- Après en avoir délibéré, le conseil Municipal décide d'allouer à Mme Jocelyne GOUSSET, comptable du Trésor, les indemnités réglementaires de conseils et de confection de budget.
- Le conseil Municipal  
Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire sur l'accroissement significatif du nombre d'enfants qui mangent à la cantine scolaire et la charge qui en découle sur le personnel communal  
  
Après en avoir délibéré  
  
Décide de recruter un agent non titulaire pour accroissement temporaire du travail comme agent de service à la cantine scolaire du 14 avril 2014 au 4 juillet 2014 à raison de 2 h 30 de travail par jour d'école.  
  
Autorise le Maire à signer le contrat de travail.
- Aménagement du bourg : le point sur les travaux  
Il reste à faire : la résine sur les trottoirs, poser la signalétique verticale, les plantations, le traitement des pavés.

La séance est levée à 21 h 15  
Prochain conseil jeudi 24 avril 2014